





½ 2 jours en liberté

🏌 Parcours balisé dans un seul sens et à la carte

₹4 à 90 km

₹ 14 villages étapes

& 6 étapes à accessibilité douce (famille, Joëlette et santé)

Bienvenue en Cotentin pour un week-end de randonnée festif autour de la découverte d'un territoire et de son patrimoine, à votre rythme en choisissant vos étapes et votre kilométrage journalier















↓ LA RONDE DU COTENTIN

Un événement proposé par la **FFRandonnée Manche** avec le soutien de la Communauté d'agglomération du Cotentin, de l'Office de Tourisme du Cotentin, des communes traversées et des associations locales.

- 1. La possibilité de participer sur 1 ou 2 journées
- 2. Parcours balisé dans un seul sens à allure libre
- 3. Des étapes de 4 à 11 km entre les villages
- 4. Choix du lieu de départ, d'arrivée et de restauration
- 5. Plage horaire et quota pour le départ et la restauration
- 6. Ravitaillement et pointage dans chaque village étape
- 7. Un service de navettes pour le retour
- 8. Sites, lieux et propriétés privées spécifiquement ouverts pour l'événement
- Il ne s'agit pas d'une compétition. L'événement rando est ouvert aux randonneurs de tous niveaux.

★ LE PARCOURS

Pour cette 2° édition : un parcours de 90 km et de 14 étapes « entre Terre et Mer ».

Ce circuit offre une richesse insoupçonnée, un patrimoine exceptionnel. Situé en Normandie à la pointe Est de la presqu'île du Cotentin, le Val de Saire dispose d'un littoral sauvage modelé par la mer où se succèdent des plages de sable, des criques baignées de lumière. Sous ce climat océanique, les amoureux de la nature et de belles pierres apprécieront de découvrir ces villages authentiques. Il ne tient qu'à vous de venir découvrir ce territoire tout à la fois attachant et vivifiant. Pour les participants de la 1^{ére} édition, c'est l'occasion de poursuivre la découverte et de boucler la boucle.

えLE PROGRAMME

LE 24 ET 25 MAI ■ 8h à 10h Récupération des badges Départ des randonneurs

■ 8h à 16h Ravitaillement*

■ 12h à 14h **Restauration***

■ 17h Arrivée

■ 15h à 18h30 **Service de navettes*** uniquement au départ des communes étapes

^{*} sur présentation du badge. Après 18h30, les participants doivent organiser leur rapatriement.

🖟 LES ÉTAPES & POINTS DE RESTAURATION

	90 km	DIFFICULTÉ	Accessibilité
SAINT-PIERRE-ÉGLISE (salle René Clot) à CANTELOUP (place de l'église)	9	Sh2	grand public
CANTELOUP (place de l'église) à LE VAST (parking des cascades)	4	<u>`</u>	
LE VAST (parking des cascades) à LE VICEL (mairie)	7,5	S\$²	
LE VICEL (mairie) à ANNEVILLE-EN-SAIRE (salle communale)	5,5	<u> </u>	(*)
ANNEVILLE-EN-SAIRE (salle communale) à MONTFARVILLE (salle de la convivialité)	4	<u> </u>	(
MONTFARVILLE (salle de la convivialité) à BARFLEUR (salle d'exposition)	8	84	
BARFLEUR (salle d'exposition) à GATTEVILLE-PHARE (salle communale)	5,5	[£]	(*)
GATTEVILLE-PHARE (salle communale) à GOUBERVILLE (place de l'église)	4	\Lambda '	(*)
GOUBERVILLE (place de l'église) à RÉTHOVILLE (musée moulin Ravenel)	5	83	(*)
RÉTHOVILLE (musée moulin Ravenel) à COSQUEVILLE (mairie)	6	[£]	(*)
COSQUEVILLE (mairie) à FERMANVILLE (mairie)	6	82	
FERMANVILLE (mairie) à MAUPERTUS-SUR-MER (salle communale)	11	84	
MAUPERTUS-SUR-MER (salle communale) à CARNEVILLE (mairie)	5,5	[£]	
CARNEVILLE (mairie) à SAINT-PIERRE-ÉGLISE (salle René Clot)	8	S≵²	

Les étapes traversant les sites et espaces sensibles naturels du conservatoire du littoral feront l'objet de mesures particulières pour une pratique respectueuse de l'environnement.



🏃 LE RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION

ARTICLE 1: PARTICIPATION

- Possibilité de randonner 1 ou 2 jours.
- Les mineurs sont placés sous la responsabilité parentale. Ils doivent être accompagnés d'un adulte.
- Les poussettes sont déconseillées.
- Les chiens ne sont pas admis sur le parcours et dans les navettes.
- Votre inscription vaut déclaration de bonne santé.
- Accueil et réception des badges s'effectuent sur le lieu de départ préalablement choisi.
- Les randonnées sont libres : choix du rythme de marche et du kilométrage journalier
- Les participants s'engagent à respecter le code de la route, l'environnement, la propriété privée, à suivre le parcours balisé, à se conformer aux instructions des organisateurs et bénévoles, ainsi que les horaires de départs: 8h à 10h, pique-nique: 12h à 14h, ravitaillement de 8h à 16h et service navette de 15h à 18h30, fin de randonnée à 17h, Après 18h30, les participants devront s'organiser pour leur rapatriement. Le comité d'organisation décline toute responsabilité concernant les accidents ou infractions liés au non-respect du présent règlement.

Cette Ronde est un évènement de caractère familial et convivial et en aucun cas une compétition. Les participants veilleront à ce que leurs choix d'horaires de départ, de parcours et temps de parcours soient compatibles avec leurs capacités physiques et les horaires de navette.

- Les participants pourront se restaurer sur l'un des 11 points de restauration préalablement réservés.
- Les organisateurs se réservent le droit d'ajuster le programme et la répartition des randonneurs selon les quotas des sites d'accueil/étapes.
- Les organisateurs se réservent le droit d'exploiter les photos, les vidéos qui seront prises durant la manifestation dans le but de promouvoir l'organisation de la Ronde du Cotentin.
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler en cas de vigilance orange ou de demande expresse des autorités

administratives (situation sanitaire, évènement imprévu, mouvement social compromettant la bonne tenue de la Ronde, etc.). Aucun remboursement ne sera possible. Dans le cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions, les organisateurs se réservent le droit d'annuler. Seuls les frais d'engagement/inscription seront remboursés.

ARTICLE 2: ENGAGEMENTS

TARIF DE PARTICIPATION	Adulte	Jeune de -15ans
Pass 1 journée	25€	20€
Pass week-end	35€	30€

(comprend la navette, restauration, ravito et la contribution au conservatoire du littoral)

- Le service de restauration est assuré par les associations locales. Type de restauration : « grillade/frites, fromage, dessert » ou « plateau repas », hors suppléments buvette*.
- Réservation et règlement sur la plateforme HelloAsso.
 Après inscription, ni reprise, ni remboursement, ni échange.
 En cas de non présentation au départ, le paiement
- reste acquis au comité d'organisation.
 Récupération des badges sur place sur présentation
- Récupération des badges sur place sur présentation de justificatif de paiement ou billet Hello asso.
- Parcours balisé dans un seul sens et sécurisé tout au long du parcours par des secouristes sur différents postes répartis sur le trajet et par des bénévoles pour l'assistance des randonneurs.
- Des aires de stationnements spécifiques sont prévues pour ne pas déranger les riverains et les liaisons des navettes

ARTICLE 3: RECOMMANDATIONS

- Dans une démarche éco-responsable, prévoir couverts et assiettes pour la restauration.
- Prévoir un équipement adapté à la météo du jour.
- Prévoir des chaussures de marche, chaussettes de rechange, des vêtements chauds, un vêtement de pluie, une casquette, des lunettes, de la crème solaire, un sac à dos...
- Hébergements et aires de camping-car : s'adresser au **Bureau d'Information Touristique de Barfleur** ou rendez-vous sur **www.encotentin.fr**.

★ LES RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS



RÉSERVATION EN LIGNE DU 22 JANVIER AU 30 AVRIL 2025

rondedesvillages.encotentin.fr

0 805 320 200 Service gratuit + prix appel



FFRandonnée Manche
02 33 55 34 30
manche@ffrandonnee.fr
www.rando50.fr

^{*} Apéritif offert par le comité d'organisation